

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
400 RUE PIERRE BERTHIER
BP 90173
13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de commande: 3160177
N°. de client 40001225
Rep: 12

N°. de facture 1817402 **Numéro de marché:**

N°. de commande client: DEV017988283624

Article	Libellé	Quantité	Prix €	Remise	Total €
N°. de livraison:	3226889 du 16.12.2021				
BBTT1631	8715946624990 CART 16XL NOIR STYLO PLUME Origine Japon	5	16,33		81,65
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	5	0,01		0,05
N°. de livraison:	du				
BBTT1631	8715946624990 CART 16XL NOIR STYLO PLUME Origine Japon	30	16,33		489,90
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	30	0,01		0,30
N°. de livraison:	du				
BBTT1633	8715946625034 CART 16XL MAGENTA STYLO PLUME Origine Japon	17	12,43		211,31
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	17	0,01		0,17
N°. de livraison:	du				

Sous-Total 783,38 Eur

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.

Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redevance cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>

Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.

Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »

1-3 Rue de la Cokerie ZAC du Cornillon
B.P. 72 93213 ST DENIS LA PLAINE CEDEX
 Tél.:01 49 46 10 00 . Fax : 01 49 46 01 73
 SAS au Capital : 20 130 950 Euros
 N° Siret : 322 593 203 00084 - Code APE : 4651Z
 TVA EUR : FR 48 322593203
 RCS 322 593 203 Bobigny

Adresse de livraison

SI CONTACT, SAIZ MARIVON
 400 RUE PIERRE BERTHIER, BP 90173, 13795
 AIX EN PROVENCE CEDE, France FR
 Tva intracommunautaire :FR00827498460

SI CONTACT
 400 RUE PIERRE BERTHIER
 BP 90173
 13795 AIX EN PROVENCE CEDE

N°. de facture	1817402	Numéro de marché:	N°. de commande:
			N°. de client 40001225
			Rep: 12

N°. de commande client: DEV017988283624

T1634B	8715946625041 CART 16XL YELLOW STYLO PLUME Origine Japon	15	12,36	185,40
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	15	0,01	0,15
N°. de livraison:	du			
BBTT1634	8715946625058 CART 16XL YELLOW STYLO PLUME Origine Japon	18	12,43	223,74
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	18	0,01	0,18
N°. de livraison:	du			
BBTT02W1	8715946652818 CART 502XL NOIR JUMELLES Origine Japon	1	22,84	22,84
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	1	0,01	0,01
N°. de livraison:	du			
BBTT02W1	8715946652818 CART 502XL NOIR JUMELLES Origine Japon	170	22,84	3.882,80
	DEEE M5CART01 de 0 à 0,05Kg	170	0,01	1,70

Eco Mobilier	Copie France	DEEE	Montant HT	TAUX	Montant TVA	NET À PAYER
		2,56	5100,20	20,00	1.020,04	6.120,24

REGLEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE A 30 JOURS LCL FR32 3000 2048 6500 0007 2713 Z23	MERCI DE Joindre de Papillon à Votre Règlement	Client : 40001225 Facture : 1817402 Montant : 6.120,24 Echéance : 15.01.22
---	---	---

T.V.A. ACQUITÉE SUR LES DÉBITS
 Les marchandises vendues voyagent aux risques et périls du destinataire, quel que soit leur point de départ, et même si l'envoi est fait franco de port, toute réclamation n'est admise que pendant la huitaine qui suit la réception des marchandises. L'acheteur ou réceptionnaire est prié de vérifier à la réception afin de conserver son recours contre le transporteur, seul responsable. Elles sont payables à Saint Denis. L'expédition franco sur les traites ou l'acceptation de règlement n'opèrent ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction. En cas de contestation, le Tribunal de Commerce de Bobigny est seul compétent.
 Les marchandises restent notre propriété jusqu'au paiement intégral du prix (loi du 12 Mai 1980). Pour Copie France, remboursement redemande cf. <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Aucun escompte supplémentaire ne sera accordé pour paiement anticipé. Pénalité pour paiement tardif: 1 fois 1/2 le taux légal au prorata temporis conformément à la loi 92 1442 du 31.12.92.
 Conformément à l'article D 441-5 du Code de commerce : « Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. »